



UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

-----

## **La Chambre Consulaire Régionale**

-----

### **DECLARATION DU SECTEUR PRIVE DE L'UEMOA SUR LA GESTION DES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID-19**

Le 28 avril 2020, s'est tenue, par visioconférence, une réunion des Présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, sous la présidence de Monsieur Abdoulaye K. SORY, Président de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA). Participait également à ladite réunion en qualité d'invité, Madame Sissoko Fily Bouaré, Commissaire en charge du secteur privé au sein de la Commission de l'UEMOA.

Les représentants des acteurs économiques de l'Union ont échangé sur les questions liées à la gestion des effets, à court et moyen terme, du Covid-19 sur le Secteur privé le moteur de la croissance économique.

Faisant un retour d'expériences sur les actions conduites dans leurs pays respectifs, les Représentants du secteur privé de l'Union ont fait les constats suivants :

1. L'ensemble des pays de l'Union, dès l'apparition en début mars, des premiers cas de la maladie de Coronavirus, ont pris des mesures pour endiguer sa propagation et limiter ses effets sanitaires, sociaux et économiques.
2. Le secteur privé, à travers les Chambres de Commerce et d'Industrie, les organisations professionnelles et les acteurs économiques, ont réagi spontanément en accompagnant, par des dons (en nature et en numéraire) ou par une implication directe sur le terrain, les Etats dans leurs efforts de lutte contre le Covid-19 et de gestion de ses effets sociaux induits.
3. La crise du Covid-19, au regard de son caractère inédit, singulier et planétaire, éprouve durement les entreprises dans la quasi-totalité des secteurs économiques. En l'occurrence, les entreprises relevant des secteurs : informel (pour fermeture des marchés), hôtellerie et tourisme, restauration, transport de personnes, éducation etc. (pour arrêt ou ralentissement d'activités en raison de l'observation des mesures barrières) et, industriel (pour rupture des circuits d'approvisionnement en matières premières) connaissent des difficultés avec un risque élevé de contamination, à court et moyen terme, du secteur bancaire et financier de l'Union.

C'est pourquoi, le Secteur privé Communautaire a tenu à saluer la clairvoyance des Chefs d'Etat de l'Union pour leur prompt réaction dans la prise des mesures sanitaires et, leur exprime sa profonde gratitude pour les décisions prises visant à sauvegarder la stabilité macro-économique et financière ou, à renforcer la résilience du secteur privé. Il a aussi saisi l'occasion pour rendre un vibrant hommage aux personnels soignants, au corps médical et aux professionnels du secteur de la santé pour les efforts et les sacrifices qu'ils consentent en vue d'assister les personnes dans le besoin et pour lutter contre le Covid-19.

Saluant et encourageant l'initiative de l'Union Africaine de la Taskforce pour coordonner les efforts de mobilisation des ressources des pays de l'Afrique en vue de relever les défis économiques provoqués par la pandémie du coronavirus, les représentants du secteur privé sollicitent la mise en place d'un Comité ad hoc chargé du plan de relance économique post-covid-19 dans chaque pays et, au niveau communautaire, au plus haut niveau, avec la participation effective d'acteurs majeurs du secteur privé et de personnes ressources compétentes. Ces comités auront pour missions de proposer :

1. Des plans nationaux de relance économique post-covid-19 et, un plan de relance économique communautaire en parfaite articulation avec les plans nationaux ;
2. La création d'un fonds de relance économique de l'Union, en rapport avec les initiatives en cours au niveau de la CEDEAO qui permettrait de relayer les mesures très salutaires d'accompagnement à court terme, prises par la BCEAO et la BOAD.
3. Une révision des anciennes ou une définition de nouvelles mesures communautaires plus favorables au développement d'échanges communautaires et à une transformation industrielle locale ou communautaire plus accrue.

Pour terminer, les Présidents des organisations du secteur privé de l'Union lancent un appel à la solidarité des acteurs économiques pour les inviter à faire corps, avec les Etats dans leurs efforts de lutte pour endiguer le Covid-19 et, limiter ses effets sur les populations et les entreprises. Le Covid-19 offre une opportunité de réformes transformationnelles de nos économies ; travaillons tous, gouvernants et acteurs du secteur privé, à la saisir.

*Fait à Ouagadougou, le 28 avril 2020*

1 - Pour la Chambre de Commerce  
et d'Industrie du Bénin  
Le Président

M. Arnaud AKAKPO

2 - Pour la Chambre de Commerce  
et d'Industrie du Burkina Faso  
Le Président

M. Mahamadi SAVADOGO

3 - Pour la Chambre de Commerce et  
d'Industrie de la Côte d'Ivoire  
Le Président

M. Faman TOURE

4 - Pour la Chambre de Commerce, d'Industrie,  
d'Agriculture et des Services de Guinée Bissau  
Le Président

Mr. Brahim CAMARA

5 - Pour la Chambre de Commerce  
et d'Industrie du Mali  
Le Président

Mr Youssouf BATHILY

7 - Pour l'Union Nationale des Chambres de  
Commerce et d'Industrie du Sénégal

le Président

Mr. Serigne MBOUP

6 - Pour la Chambre de Commerce  
et d'Industrie du Niger  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Mr. Abdoulaye DJADAH

8 - Pour la Chambre de Commerce  
et d'Industrie du Togo

Le Président

Mr. Essouhouna MEBA

9 - Pour de la Chambre Consulaire  
Régionale de l'UEMOA  
Le Président

M. Abdoulaye K. SORY